

## 7.—Taux bruts de fécondité, par province, 1963-1966

Province ou territoire	Pour 1,000 femmes âgées de 15 à 44 ans <sup>1</sup> (nombre total)				Pour 1,000 femmes mariées âgées de 15 à 44 ans <sup>1</sup>			
	1963	1964	1965	1966	1963	1964	1965	1966
Terre-Neuve.....	169.9	156.7	153.4	149.0	262.2	246.5	245.9	231.3
Île-du-Prince-Édouard.....	155.2	142.0	128.4	112.1	245.0	229.2	209.6	174.9
Nouvelle-Écosse.....	129.4	124.7	112.1	103.7	185.0	180.4	162.7	148.4
Nouveau-Brunswick.....	134.0	128.9	116.6	106.3	203.2	198.0	181.7	163.1
Québec.....	113.6	109.0	98.4	86.6	182.5	175.6	158.5	139.2
Ontario.....	118.3	113.7	102.8	91.2	159.3	153.6	138.9	124.7
Manitoba.....	121.9	115.8	106.0	94.7	167.2	158.1	145.8	131.6
Saskatchewan.....	135.4	129.4	115.5	105.8	187.7	180.8	161.4	144.3
Alberta.....	135.9	125.9	112.3	102.4	176.7	163.4	145.0	134.3
Colombie-Britannique.....	113.1	104.7	94.7	87.5	147.8	136.9	123.0	113.0
Yukon.....	172.1	165.8	158.5	125.4	..	..	..	144.5
Territoires du Nord-Ouest.....	263.9	275.2	264.7	210.2	..	..	..	269.3
<b>Canada<sup>2</sup>.....</b>	<b>121.0</b>	<b>115.2</b>	<b>104.2</b>	<b>93.4</b>	<b>172.6</b>	<b>165.0</b>	<b>149.3</b>	<b>133.9</b>

<sup>1</sup> Comme le nombre de naissances chez les femmes âgées de plus de 44 ans est minime, les taux sont limités aux femmes âgées de moins de 45 ans. <sup>2</sup> Sans le Yukon ni les Territoires du Nord-Ouest.

Les chiffres du tableau 7 sont des taux *bruts*, en ce sens qu'ils ne tiennent pas compte des différences de fécondité qui peuvent se produire dans les divers groupes d'âge de la période féconde de la femme, non plus que des proportions de femmes mariées dans chacun de ces groupes d'âge. Il est donc courant de calculer les *taux de fécondité à certains âges*, c'est-à-dire le nombre d'enfants nés chaque année par millier de femmes dans *chaque* groupe d'âge fécond, au regard de toutes les femmes d'une part, et des femmes mariées, d'autre part. Le tableau 8 contient ces deux séries de taux, la première pour les années 1941 et 1951, ainsi que pour la période 1956-1966 et la seconde pour 1962-1966 en plus des années de recensement de 1941 à 1961.

Une autre mesure de la fécondité dans un pays peut être tirée de ce qu'on appelle communément le *taux brut de reproduction*. Les taux bruts de reproduction donnés au tableau 8 indiquent le nombre moyen de filles nées chaque année pour chaque femme d'un âge fécond. Autrement dit, ce chiffre représente le nombre moyen de filles *qui naîtraient* de chaque femme ayant vécu jusqu'à l'âge de 50 ans *si* les taux de fécondité de l'année en cause demeuraient inchangés durant toute sa période de fécondité. Un taux brut de reproduction de 1.000 indique que, si l'on se fonde sur la fécondité actuelle et abstraction faite de la mortalité chez les mères d'âge fécond, la génération actuelle des femmes en puissance de procréation se maintiendrait exactement au même chiffre. Le Canada a toujours eu un des taux de reproduction les plus élevés parmi les pays industrialisés. Même aux époques de basse natalité des années 1930, le taux a varié de 1.300 à 1.500 et, depuis la Seconde Guerre mondiale, de 1.640 au sommet de 1.915 en 1959; en 1966 le taux s'est établi à 1.369, encore presque de 37 p. 100 au-dessus du niveau requis pour assurer le renouvellement de la population. Sauf quelques exceptions peu importantes, les taux de reproduction provinciaux se maintiennent également bien au-dessus du niveau de renouvellement.

Le tableau 8 indique qu'en 1966, compte tenu de toutes les femmes, mariées ou non, celles dans la vingtaine étaient les plus fécondes; en moyenne, pour chaque millier de